

Assemblée fédérale.

Résumé succinct des délibérations de la session
du lundi 3 au samedi 29 juin 1889.

(Pour de plus amples détails, voir le résumé complet,
imprimé à part.)

~~~~~

† Objets restés pendants.  
CN. Décision du conseil national.  
CE. » du conseil des états.  
AF. » de l'assemblée fédérale.  
Les numéros sont ceux des tractanda.

---

Accidents aux employés fédéraux, n° 32. — CN. 18 juin, CE. 25 juin : renvoi au conseil fédéral pour rapport.

### *Alcool.*

† Gestion de l'administration pour 1887/88, n° 27.

Minimum de production (motion Hochstrasser), n° 13. — Dernières décisions : CE. 15 juin, CN. 15 juin : renvoi au conseil fédéral pour rapport.

Armée du salut (voir *Pétitions*).

### *Chemins de fer.*

Caisses de secours (voir *Sociétés*).

Coire-Thusis-Filisur et éventuellement Coire-Thusis-Bellaluna, prolongation de délais, n° 34 b. — CE. 22 juin, CN. 26 juin : arrêté différant un peu du projet du conseil fédéral.

Davos-Samaden, concession, n° 34 f. — CE. 26 juin, CN. 27 juin : arrêté avec deux modifications aux taxes.

† Dimanches libres, modification à l'article 9 de la loi, n° 34 a.  
Feuerthalen-Schaffhouse, concession, n° 34 g. — CE. 26 juin, CN. 28 juin : arrêté avec une adjonction au chiffre I<sup>er</sup>.

*Chemins de fer (suite).*

Flüelen-Altorf, concession, n° 34 c. — CE. 14 juin, CN. 18 juin : arrêté d'après le projet du conseil fédéral.

Prolongation de délais, autorisation au conseil fédéral, n° 34 d. — CE. 14 juin, CN. 14 juin : arrêté d'après le projet du conseil fédéral.

St-Gall-Mühleck, concession, n° 34 e. — CE. 22 juin, CN. 26 juin : arrêté d'après le projet du conseil fédéral.

Compte d'état pour 1888, n° 5 b. — Dernières décisions : CE. 21 juin, CN. 24 juin : approbation, avec des directions.

† Constitution fédérale, révision, n° 10. — CN. 24 juin : décision préalable (note au procès-verbal).

*Correction de cours d'eau.*

Bilten (Glaris), n° 16. — CE. 4 juin, CN. 6 juin : arrêté d'après le projet du conseil fédéral.

† Broye (Vaud), n° 56.

Thur (place d'exercices de Frauenfeld), n° 50. — CE. 17 juin, CN. 22 juin : arrêté d'après le projet du conseil fédéral.

Veveyse (Vaud), n° 15. — CE. 30 mars, CN. 8 juin : arrêté d'après le projet du conseil fédéral.

Werdenberg (St-Gall), n° 17. — CE. 8 juin, CN. 12 juin : arrêté d'après le projet du conseil fédéral.

Zurich, lac, prolongation de délais, n° 18. — CE. 8 juin, CN. 12 juin : prolongation de 3 ans, soit jusqu'au 7 septembre 1892.

Crédits supplémentaires pour 1889 (1<sup>re</sup> série), n° 28. — CE. 14 juin, CN. 18 juin : arrêté d'après le projet du conseil fédéral, avec supplément.

† Droits politiques des citoyens suisses, n° 19.

*Elections.*

Bureaux des deux chambres, n° 2.

Commissions du budget pour 1890, n° 4.

Tribunal fédéral, suppléant, n° 3. — 14 juin : élu M. le conseiller national L. de Stoppani.

† Elections au conseil national, arrondissements électoraux, n° 9.

† Forêts, extension de la surveillance fédérale au Jura, respectivement à toute la Suisse, n° 31.

Gestion du conseil fédéral et du tribunal fédéral pour 1888, n° 5 a. Dernières décisions : CN. 18 juin, CE. 24 juin : approbation de la gestion et adoption de 8 postulats.

Glaris, article constitutionnel, n° 46. — CE. 8 juin, CN. 12 juin : arrêté d'après le projet du conseil fédéral.

† Grimsel, route, n° 57.

### *Interpellations.*

Grosjean et consorts, CN. (caisses d'épargne postales), n° 60. — Traitée et liquidée le 20 juin.

Künzli et consorts, CN. (conflit avec l'Allemagne), n° 61. — Traitée et liquidée le 21 juin.

† Marques de fabrique et de commerce, complément à la loi, n° 6. — CN. 18 juin 1888 : projet avec divergences ; CE. 10 décembre 1888 : renvoi au conseil fédéral pour rapport.

† Matériaux de construction, établissement à Zurich, n° 14.

### *Militaire.*

Armes à feu de petit calibre, n° 58. — CN. 24 juin, CE. 26 juin : arrêté d'après le projet du conseil fédéral.

Code pénal militaire, n° 21. — Dernières décisions : CN. 28 juin, CE. 28 juin : loi différant du projet du conseil fédéral.

Crédits anticipés pour acquisitions, n° 65. — CN. 27 juin, CE. 28 juin : adoption de la proposition du conseil fédéral.

Équipement des recrues, indemnité pour 1890, n° 26. — CN. 15 juin, CE. 22 juin : arrêté d'après le projet du conseil fédéral.

Gothard, fortifications, n° 49. — CN. 15 juin, CE. 25 juin : arrêté d'après le projet du conseil fédéral.

Matériel de guerre, budget pour 1890, n° 25. — CN. 15 juin, CE. 22 juin : arrêté d'après le projet du conseil fédéral.

Voitures d'infanterie, n° 24. — CN. 4 juin, CE. 22 juin : loi d'après le projet du conseil fédéral.

Ministère public fédéral, n° 59. — Dernières décisions : CN. 28 juin, CE. 28 juin : loi différant un peu du projet du conseil fédéral.

### *Motions.*

Comtesse et consorts, CN. (application de la loi sur les fabriques), n° 43. — CN. 5 juin : prise en considération.

Cornaz et consorts, CE. (syndicats professionnels), n° 44. — CE. 17 juin : prise en considération avec une modification.

Dufour et consorts, CN. (frais d'hôpital et d'assistance), n° 48. — CN. 8 juin : prise en considération et renvoyée au conseil fédéral.

† Musée national, n° 11.

*Péages.*

- Drawbacks sur le sucre contenu dans le lait condensé, n° 29. —  
Dernières décisions : CN. 7 juin, CE. 27 juin, à peu près d'après le projet du conseil fédéral.
- Raisins secs, droits d'entrée, n° 7 (liquidé avec le n° 54).

*Pétitions.*

- † Associations pour l'élevage du bétail de la Schosshalde et de Muri-Gümligen (subvention), n° 51.
- Gehlsen, Henri-Joachim, à Londres (retrait de son expulsion), n° 47. — CN. 22 juin, CE. 26 juin : ordre du jour.
- † Grütli, sociétés appenzelloises (exercices de l'armée du salut), n° 41.
- † Société des maîtres imprimeurs (réduction du port des journaux et des prix des télégrammes adressés aux journaux), n° 52.
- Union suisse des bouchers (loi sur les vices rédhitoires des bestiaux), n° 66. — 17 juin : renvoyée au conseil fédéral par les deux chambres.
- † Postes et télégraphes, bâtiment à Zurich, n° 55. — CE. 21 juin, d'après le projet du conseil fédéral.
- Prorogation : réunion des chambres une semaine avant l'époque réglementaire, soit le 25 novembre 1889, n° 62. — CN. 27 juin, CE. 27 juin.
- † Rapports de droit civil des citoyens établis et en séjour, n° 20. — CN. 19 juin 1888, CE. 21 juin 1889 : projets divergents.
- Recensement du 1<sup>er</sup> décembre 1888, constatation des résultats, n° 8. — CE. 17 juin, CN. 20 juin, d'après le projet du conseil fédéral.

*Recours.*

- † Carouge, conseil municipal (indemnité d'octroi), n° 36. — CN. 28 mars 1889, différant de la proposition du conseil fédéral.
- † Ditzler-König, époux, à Rheinfelden (expulsion pour cause d'indigence), n° 38. — CN. 2 avril 1889 : le recours est déclaré fondé.
- Forestier, Marc, à Paris (plainte contre les autorités vaudoises en matière de tutelle), n° 64. — CE. 11 juin, CN. 26 juin : ordre du jour.
- Garatta, veuve (réintégration gratuite dans ses droits de citoyenne genevoise), n° 40. — CE. 8 juin, CN. 12 juin : le recours est écarté.
- † Lucerne, conseil administratif et catholiques-chrétiens (usage de l'église de Mariahilf), n° 39.

*Recours (suite).*

Sandmeier-Millenet, journaliste à Plainpalais près Genève (paiement de dommages-intérêts), n° 45. — CE. 8 juin, CN. 13 juin : non-entrée en matière par motif d'incompétence.

Schaffhouse, gouvernement (impôt sur les sociétés d'assurance), n° 37. — CE. 6 avril, CN. 17 juin : le recours est écarté comme non fondé.

Schönenweid, Joseph, à Montreux (nouvelle plainte contre les autorités judiciaires vaudoises et contre le tribunal fédéral), n° 63. — CN. 22 juin, CE. 22 juin : ordre du jour.

Recours en grâce de Jacques Kamber (enrôlements), n° 42. — AF. 14 juin : réduction de la peine d'emprisonnement à 7 jours.

Sociétés mutuelles de secours, notamment les caisses de pensions de chemins de fer, n° 33. — Dernières décisions : CE. 28 juin, CN. 28 juin : loi différant du projet du conseil fédéral.

*Télégraphes et téléphones.*

Conduites électriques, n° 35 a. — Dernières décisions : CE. 24 juin, CN. 26 juin : loi différant du projet du conseil fédéral.

Téléphones, n° 35 b. — Dernières décisions : CN. 22 juin, CE. 27 juin : loi différant du projet du conseil fédéral.

† Tessin, recours en matière de vote et enquête pénale fédérale, n° 23.

*Traités.*

† Autriche-Hongrie, extradition, n° 22.

Equateur : a) amitié, établissement et commerce ; b) extradition, n° 53. — CE. 15 juin, CN. 22 juin : ratification d'après le projet du conseil fédéral.

France, exercice de la médecine à la frontière, n° 12. — CE. 11 juin, CN. 20 juin : ratification d'après le projet du conseil fédéral.

Grèce, commerce, n° 54. — CE. 15 juin, CN. 26 juin : ratification d'après le projet du conseil fédéral (le tractandum n° 7 se trouve liquidé en même temps).

Phylloxera, adjonction à la convention internationale, n° 30. — CE. 13 juin, CN. 20 juin : ratification d'après le projet du conseil fédéral.

Vérification des élections de nouveaux membres, n° 1.

## Assemblée fédérale.

|                     |                  |
|---------------------|------------------|
| In                  | Bundesblatt      |
| Dans                | Feuille fédérale |
| In                  | Foglio federale  |
| Jahr                | 1889             |
| Année               |                  |
| Anno                |                  |
| Band                | 3                |
| Volume              |                  |
| Volume              |                  |
| Heft                | 29               |
| Cahier              |                  |
| Numero              |                  |
| Geschäftsnummer     | ---              |
| Numéro d'affaire    |                  |
| Numero dell'oggetto |                  |
| Datum               | 06.07.1889       |
| Date                |                  |
| Data                |                  |
| Seite               | 871-875          |
| Page                |                  |
| Pagina              |                  |
| Ref. No             | 10 069 423       |

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.